



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

07356 - F

~~Distr. RESTREINTE~~

UNIDO/ICIS.10

18 mai 1976

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

OBJECTIF DEUX POUR CENT EN L'AN 2000 : INCIDENCES DE CET OBJECTIF
DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL POUR L'AFRIQUE^{1/}

Document établi par le Secrétariat de l'ONUDI
à l'intention de la
troisième Conférence des Ministres africains de l'industrie
organisée par le CEA, l'OUA et l'ONUDI
Nairobi, 17-22 décembre 1975

^{1/} Le présent document a été reproduit tel quel.

id.76-2691

2

2 -

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. Introduction	3
II. Les objectifs de la croissance africaine dans le cadre mondial	4
III. Situation et tendances actuelles	7
IV. Incidences générales de l'objectif à atteindre	12
V. Perspectives de croissance dans les industries clefs	16
VI. Remarques finales	27
VII. Annexes statistiques	29

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.

I. INTRODUCTION

1. Lors de sa première réunion (Addis-Abéba, septembre 1974), le Comité des progrès de l'industrialisation en Afrique a fait la déclaration suivante : "La contribution de l'Afrique à la production industrielle mondiale se chiffre à la proportion infinitésimale de 0,5 %; cette proportion n'a pas changé après 15 ans et plus d'indépendance africaine. Il y a lieu de fixer un objectif quantitatif tendant par exemple à la porter à 2 % en l'an 2000. La CEA et l'ONUDI doivent préciser cet objectif en définissant le détail de ce qu'il représente dans un programme de développement industriel de la région au cours des 25 prochaines années, à soumettre à la Conférence des Ministres africains de l'industrie à Nairobi. Dans ce programme, une attention particulière devra être accordée à une répartition plus homogène de l'activité industrielle à l'intérieur de l'Afrique elle-même^{1/}." La présente étude a été établie pour donner un début de suite à la demande formulée par le Comité.

2. D'autres réunions régionales organisées pour préparer la deuxième Conférence générale de l'ONUDI, tenue à Lima, ont fixé à 10 % pour l'Asie et à 13,5 % pour l'Amérique latine l'objectif à atteindre dans la contribution de ces régions à la production industrielle mondiale en l'an 2000. Cette position a été confirmée à la Conférence de Lima par la Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels, qui demandent que la part des pays en voie de développement soit portée à 25 % au moins de la production mondiale totale et, ultérieurement, par la résolution sur le développement et la coopération internationale (RES/3362 (S-VII)) que l'Assemblée générale a adoptée à sa septième session extraordinaire^{2/}.

^{1/} Recommandation C iii), E/CN.14/LNR/211.

^{2/} Ce pourcentage exclut implicitement toute variation "comptable" de la contribution à la production mondiale qui pourrait résulter de l'accession de certains pays en voie de développement plus avancés à la catégorie des pays développés d'ici à l'an 2000.

3. Dans le présent document, il s'agit de mettre en évidence quelques-unes des incidences que la poursuite de cet objectif de 2 % peut avoir pour l'Afrique en voie de développement (c'est-à-dire à l'exclusion de l'Afrique du Sud) dans le cadre de l'objectif global fixé pour les pays en voie de développement, et d'évaluer les possibilités de réaliser l'objectif africain. Les problèmes fondamentaux connexes sont abordés dans certains des autres documents qui seront présentés à la Conférence de Nairobi^{3/}.

4. Une étude de ce genre présente bien entendu certaines insuffisances. Les modèles les plus élaborés dont on dispose ne permettent pas de faire des prévisions sûres pour un quart de siècle; même dans les cas où les renseignements de base sont assez complets et le problème économique relativement facile à cerner. En l'occurrence l'étude porte sur l'Afrique en voie de développement dans son ensemble et les données requises sont fréquemment inexactes, quand elles existent^{4/}. En outre, le faible niveau de développement actuel de l'industrie africaine fait qu'il est difficile, sur le plan statistique, de faire ressortir son évolution.

5. Dans ces conditions, il paraît inutile de faire appel à des méthodes complexes, et l'on s'est contenté d'une méthode d'approche simple pour la présente étude.

II. LES OBJECTIFS DE LA CROISSANCE AFRICAINE DANS LE CADRE MONDIAL

6. Prenons pour point de départ les différents taux de croissance possibles de la production industrielle des pays développés entre 1975 et l'an 2000 figurant dans le document intitulé "Note préliminaire concernant l'établissement d'un plan d'action pour l'industrialisation" (ID/B/C.3/27), rédigé au titre des études de base pour la deuxième Conférence générale de l'ONUDI. Ces taux (moyen annuel) sont les suivants :

^{3/} En particulier, voir les documents CMI.3/INR/TP/9 et CMI.3/INR/TP/4.

^{4/} Les chiffres présentés dans le document CMI.3/INR/TP/1 n'étant pas connus au moment où le présent document a été rédigé, on a fait appel à d'autres sources de statistiques.

Variante I - 6,7 %
Variante II - 6,0 %
Variante III - 5,0 %
Variante IV - 4,0 %

La variante I présuppose la persistance du taux de croissance atteint au cours des années 1960-1970, alors que les variantes II, III et IV postulent un ralentissement de la croissance industrielle dans les pays développés.

7. En ce qui concerne les différentes contributions à la production mondiale, les proportions relevées en 1975 et les objectifs arrêtés pour l'an 2000 sont également connus. Ces contributions s'établissent comme suit (en pourcentage) :

Contributions à la production industrielle mondiale

	1975 (estimations)	2000 (objectif)
Pays en voie de développement	7,0	25,0
Afrique	0,6	2,0
Asie et Amérique latine	6,4	23,5
Pays développés	93,0	74,5
MONDE ^{5/}	100,0	100,0

Ainsi, en l'an 2000, la contribution des pays en voie de développement à la production mondiale devrait avoir augmenté de 3,64 fois par rapport à son niveau de 1975, et celle de l'Afrique de 3,33 fois.

^{5/} Faute de données, les totaux mondiaux présentés dans ce document ne comprennent pas la Chine, la Mongolie, la République populaire démocratique de Corée et la République démocratique du Viet-Nam.

8. Compte tenu de ces données, il est facile de calculer les taux de croissance qui devront être atteints dans le monde et dans les pays en voie de développement pour réaliser les objectifs fixés pour l'an 2000. Ces taux de croissance sont mis en rapport ci-après avec les variantes de croissance postulées pour les pays développés (en pourcentage) :

	Variante			
	I	II	III	IV
Pays en voie de développement	13,4	12,6	11,6	10,5
Afrique	13,0	12,2	11,2	10,1
Asie et Amérique latine	13,4	12,7	11,6	10,5
MONDE	8,4	7,7	6,6	5,6

9. Il ressort de ce tableau que l'industrie mondiale progressera à un taux variant entre 5,6 et 8,4 %, selon les hypothèses formulées au sujet de la croissance des pays développés, et que le taux de croissance de l'industrie africaine devra se situer entre 10,1 et 13 %, soit à un niveau quelque peu inférieur à celui de l'ensemble des pays en voie de développement, si les pays africains veulent atteindre les 2 % fixés comme objectif.

10. En ce qui concerne la valeur ajoutée, les incidences que peuvent avoir ces objectifs et les variantes de croissance postulées pour les pays développés sont présentées dans le tableau suivant :

Valeur ajoutée dans le secteur industriel
(milliards de dollars des Etats-Unis en prix constants)

	1975 (estimations)	VARIANTE			
		I	II	III	IV
Pays en voie de développement	93	2 148	1 837	1 440	1 224
Afrique	8	170	142	114	89
Asie et Amérique latine	85	1 978	1 695	1 326	1 035
Pays développés	1 240	6 272	5 320	4 198	3 304
MONDE	1 333	8 420	7 157	5 638	4 528

L'accroissement de la valeur ajoutée dans l'industrie africaine se situera donc entre 11,1 fois (variante IV) et 21,2 fois (variante I) pendant la période 1975-2000, alors que la valeur ajoutée de l'ensemble des pays en voie de développement augmentera de 12,1 fois (variante IV) à 23,2 fois (variante I) et celle des pays développés de 2,7 fois (variante IV) à 5,1 fois (variante I) au cours de la même période.

III. SITUATION ET TENDANCES ACTUELLES

11. On trouvera ici un résumé de la situation et des tendances actuelles de l'industrialisation en Afrique, considérée dans le cadre plus général du développement économique de la région^{6/}. Les sujets ci-après y sont d'abord examinés : population, revenus, consommation, épargne et investissements, échanges commerciaux, investissements étrangers et assistance étrangère; puis les structures de l'industrialisation en Afrique sont analysées. Les tableaux mentionnés figurent dans l'appendice statistique joint au présent document.

Population

12. En 1973, on estimait à 330 millions d'habitants la population totale de l'Afrique indépendante en développement, soit un taux moyen annuel de croissance d'environ 2,6 % pendant la période 1960-1973; pendant cette période, comme on le verra au tableau 1, le taux annuel estimatif est passé de moins de 2,5 % à 2,8 % environ^{7/}. Actuellement, la croissance démographique la plus rapide est enregistrée dans la sous-région nord-africaine : 3,2 % par an, contre 2,5 à 2,7 % dans les autres sous-régions.

^{6/} Voir également CMI.3/INR/TP/I.

^{7/} Etude des conditions économiques en Afrique, 1973, CEA/Nations Unies, New York, 1974.

Revenus

13. Comme le montre le tableau 2, le PIB le plus élevé pour la période 1971-1972 a été constaté en Afrique du Nord; viennent ensuite l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Centre. Si l'on rapproche le tableau 2 du tableau 1, qui indique les augmentations de population, on constate que les améliorations du PIB auraient été beaucoup plus marquées sans ces augmentations de population. On constate aussi qu'après 1972 - bien que les données soient fragmentaires - la position de la sous-région nord-africaine s'est renforcée par rapport à celle des autres sous-régions en raison de l'augmentation du prix du pétrole. En comparant l'évolution des années 1971-1972 avec celle des 10 années précédentes, on peut voir qu'il y a eu un renversement quasi complet des tendances. Ainsi, la sous-région centrafricaine, qui avait connu le taux de croissance annuel le plus élevé en 1960-1970 (5,8 %), s'est retrouvée la dernière pendant les deux années suivantes; à l'inverse, la sous-région nord-africaine, qui jouit actuellement du taux de croissance le plus rapide, n'avait obtenu que des résultats relativement médiocres en 1960-1970 (2,7 %).

14. Plusieurs pays ont enregistré des taux de croissance par habitant négatifs, et il est probable que leur situation a encore empiré sous l'effet de la sécheresse dans le Sahel, de l'augmentation du prix du pétrole ainsi que de l'inflation et de la crise mondiale à partir de 1972. Il est certain d'ailleurs (abstraction faite des augmentations du prix du pétrole à partir de 1972, dont il n'est pas tenu compte dans les statistiques) qu'en chiffres absolus, le niveau du PIB par habitant reste faible : en 1972, le revenu individuel ne dépassait 400 dollars des États-Unis que dans deux pays seulement, la République arabe libyenne et le Gabon.

Consommation

15. La consommation individuelle absorbe une proportion considérable du PIB dans toutes les sous-régions africaines. Cependant, pendant la période 1960-1972, comme le montre le tableau 3, la proportion du PIB consacrée à la consommation individuelle a partout montré une tendance à diminuer, tandis que la proportion de la consommation publique tendait à augmenter. Il n'en reste pas moins d'ailleurs, comme on le verra au tableau 4, que, même si la proportion du PIB

consacrée à la consommation individuelle a diminué, la consommation individuelle a augmenté en chiffres absolus, car ces diminutions ont été largement compensées par les augmentations du PIB dans son ensemble. En réalité, cette tendance traduit les efforts déployés pour dégager de nouvelles ressources à l'intention de l'épargne et de la formation de capital.

Epargne et investissement

16. Le tableau 5 montre que, dans l'Afrique indépendante en développement, la proportion de l'épargne par rapport au PIB est passée d'environ 13 % en 1960 à 20 % environ en 1972. Mais, si la région dans son ensemble a réalisé les objectifs de la deuxième Décennie pour le développement en matière d'épargne, ces résultats sont dus essentiellement aux revenus tirés du pétrole et de certains produits minéraux de base par un nombre relativement limité de pays africains en développement. C'est ainsi que l'épargne a dépassé 20 % du PIB dans les pays suivants : Algérie, Libye, Tunisie, Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone, Congo, Gabon, Zaïre, Botswana, Kenya, Souaziland et Zambie.

17. Le tableau 5 montre en outre une augmentation de la proportion du PIB consacrée à la formation de capital intérieur, laquelle est passée d'environ 17 % en 1960 à environ 19,5 % en 1972; cependant, si cette proportion a continué à croître, le taux annuel de la croissance est tombé de 6,1 % en 1960-1970 à 4,7 % en 1972, année au cours de laquelle plusieurs pays ont enregistré un taux de croissance négatif.

Echanges commerciaux

18. Comme on le verra au tableau 6, la part des exportations de biens et de services par rapport au PIB de la région est passée de 24,7 % en 1960 à 25,4 % en 1972 (aux prix constants du marché de 1970); mais, en divisant ces chiffres par sous-régions, on constate que cette augmentation ne concerne que l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, et que les autres sous-régions ont au contraire enregistré une baisse de leurs exportations.

19. Le tableau 7 montre que la période 1970-1972 a connu une certaine augmentation en chiffres absolus du taux annuel de croissance des exportations de biens et de services, qui est passé de 5,6 % en 1960-1970 à 7,6 % en 1970-1972. Pendant ce temps, le taux de croissance des importations restait pratiquement

stationnaire, soit 3,5 % par an pour ces deux périodes successives. Ainsi, on peut considérer que la région africaine dans son ensemble a réalisé deux des objectifs de la Stratégie internationale pour le développement et qu'elle parviendra avant 1980 à des taux de croissance annuelle de moins de 7 % pour les importations et de plus de 7 % pour les exportations.

20. Les échanges commerciaux intra-africains ont rapidement augmenté en 1971 : après s'être stabilisés pendant la période 1965-1970, ils ont augmenté de plus de 18 % en 1971. Cependant, comparés aux échanges commerciaux intérieurs dans les autres régions en développement, les échanges commerciaux intra-africains restent faibles : ils ne représentaient en 1971 que 6 % seulement du volume total des exportations de la région; de même, les importations intra-africaines ne représentaient qu'environ 6 % du volume total des importations de la région. Le tableau 8 analyse ces échanges commerciaux intra-africains et les compare avec ceux des autres régions en développement.

Investissements étrangers et aide extérieure

21. Les Etats-Unis d'Amérique, la France et le Royaume-Uni demeurent les principaux pourvoyeurs d'aide des pays africains; mais, au cours des dernières années, leur assistance n'a pas atteint le niveau de la première moitié des années 60. En outre, pendant ces dernières années, d'autres pays membres de l'OCDE, notamment la République fédérale d'Allemagne, la Suède et la Belgique, sont devenus des fournisseurs d'aide de plus en plus importants, de même que les pays socialistes de l'Europe de l'Est, en particulier l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Enfin, quelques pays africains ont reçu au cours des dernières années une aide précieuse de la République populaire de Chine^{8/}, et, depuis 1974, les pays exportateurs de pétrole d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ont commencé de fournir une assistance croissante.

22. Le tableau 9 montre quelle a été la part du financement extérieur dans les pays africains indépendants pendant la période 1962-1971. On peut y constater que l'assistance reçue par divers pays a beaucoup varié aussi bien du point de vue de la valeur brute et de la valeur par habitant que des conditions financières. Il est aussi intéressant de noter, à partir des indications figurant au tableau 10, qu'un certain nombre de pays africains ont réussi à emprunter directement sur le marché financier international.

^{8/} Voir Etude des conditions économiques en Afrique, CEA/Nations Unies, New York, 1974, op. cit.

23. Parmi les neuf pays qui reçoivent le plus faible montant d'assistance par habitant, sept figurent dans la catégorie des pays les moins avancés d'Afrique; il semble qu'en raison de leurs ressources limitées, ces pays aient éprouvé des difficultés pour attirer les investissements privés étrangers^{9/}.

Le secteur manufacturier

24. A la concentration de la production manufacturière dans le monde développé, aussi bien dans les pays à économie de marché que dans les pays à économie planifiée, correspond une concentration tout aussi marquée dans les régions en voie de développement, dont l'Afrique, comme l'indique le tableau 11, où l'on peut constater qu'avec 28 % de la population du continent, l'Afrique du Nord a produit près de la moitié du total de la valeur ajoutée fournie par les pays en voie de développement d'Afrique. Il faut ajouter à cela, comme on peut le constater au tableau 12 que, parmi les pays d'Afrique du Nord, l'Egypte a été le principal producteur. En fait, le tableau 12 montre qu'à eux seuls 10 pays d'Afrique ont produit pas moins de 77 % du total de la valeur ajoutée par l'industrie manufacturière.

25. La répartition de la production manufacturière est indiquée au tableau 13, où l'on constate qu'il existe en général une forte concentration dans le secteur de l'industrie légère, et notamment dans le sous-secteur des produits alimentaires et des boissons, qui a fourni environ 42 % de la production brute en 1971. Même si ce sous-secteur n'occupe nulle part la même place dans les pays industrialisés, ce chiffre paraît bien indiquer qu'une amélioration de la productivité peut avoir ici une importance considérable. Le sous-secteur en question représentant pratiquement la seule activité manufacturière de certains pays, il est vraisemblable qu'il est appelé à jouer un rôle essentiel dans le développement d'ensemble du secteur manufacturier.

26. Le tableau 14 montre que le secteur des produits alimentaires et le secteur du textile représentent plus de 60 % de la production manufacturière en Afrique, ce qui souligne à quel point l'Afrique est tributaire de l'industrie légère. Ainsi, non seulement la part de l'Afrique dans l'industrie manufacturière mondiale est négligeable, mais sa part dans l'industrie lourde est insignifiante, dépassant à peine 0,25 %; par exemple, la production totale des secteurs de l'industrie chimique et pétrochimique, de la fabrication de produits minéraux

^{9/} Ibid.

non métalliques, de l'industrie métallurgique de base et des fabrications d'ouvrage en métaux (groupes 35, 36, 37 et 38 de la CITI) n'a pas dépassé 2,2 milliards de dollars en 1973^{10/}.

27. Le tableau 15 montre la situation de l'emploi dans l'industrie manufacturière africaine. En 1971, le nombre total de personnes employées dépassait à peine 1,8 million, le principal secteur étant celui du textile et de l'habillement (596 000 personnes), suivi de près par le secteur des produits alimentaires, des boissons et du tabac (450 000 personnes); là encore, un petit nombre de pays, l'Algérie, l'Égypte, le Maroc, le Nigéria et le Zaïre, occupent une proportion considérable de la main-d'œuvre totale.

IV. INCIDENCES GÉNÉRALES DE L'OBJECTIF À ATTEINDRE

28. Un taux de croissance de 10 à 13 % de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, indispensable à la réalisation de l'objectif de 2 % (voir § 8) sous-entend notamment : a) un accroissement de la part de l'industrie manufacturière dans le PIB; b) une augmentation du taux de croissance du PIB.

29. Il paraît raisonnable de supposer que pour l'Afrique, d'ici l'an 2000, la part de la production manufacturière dans le PIB sera de l'ordre de 20 à 30 %, soit une part comparable à ce qu'elle est aujourd'hui dans la majorité des pays d'Amérique latine. À supposer que la part de l'industrie manufacturière double et passe de 12 % en 1975 à 24 % en 2000, le PIB devra croître à un taux annuel moyen de 7 % en supposant un taux de croissance industrielle de 4 % dans les pays développés (variante IV, voir § 6), de 8 % pour un taux de croissance industrielle de 5 % dans les pays développés (variante III), de 9 % pour un taux de croissance industrielle de 6 % dans les pays développés (variante II) ou de 10 % pour un taux de croissance industrielle de 6,7 % dans les pays développés (variante I). Le tableau suivant illustre, pour les quatre variantes, la relation qui existe entre le taux de croissance du PIB et la part de l'industrie manufacturière dans le PIB :

10/ Ibid.

Taux de croissance du PIB
(pourcentage)

Part de la valeur ajoutée
dans l'industrie manufacturière
(pourcentage)

Variante I (taux de croissance de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier = 13 %)

5	80
6	60
7	48
8	36
9	30
10	24

Variante II (taux de croissance de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier = 12,2 %)

5	65
6	50
7	40
8	30
9	25
10	20

Variante III (taux de croissance de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier = 11,2 %)

5	54
6	40
7	32
8	24
9	20
10	16

Variante IV (taux de croissance de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier = 10,1 %)

5	40
6	30
7	24
8	18
9	15
10	12

30. Ce tableau montre clairement que l'objectif de 2 % n'est réalisable que si le taux de croissance du PIB en Afrique s'établit à 7 % au moins, sinon même à un chiffre beaucoup plus élevé, tout dépendant de la situation économique dans le reste du monde. Un taux de croissance du PIB, inférieur à, disons, 5 %, ne paraît pas conciliable avec l'objectif de 2 %, car dans ce cas la part nécessaire de la production manufacturière dans le PIB serait exagérément élevée (de 40 à 80 % selon l'hypothèse envisagée). Pour atteindre l'objectif de 2 %, une forte impulsion devra donc être donnée au développement économique de l'Afrique pendant les 25 prochaines années.

31. En retenant l'hypothèse d'un taux annuel moyen d'accroissement de 2,5 % la période 1975-2000, on estime que la population des pays africains en développement sera d'environ 655 millions d'habitants en l'an 2000. Un taux de croissance du PIB de 7 % suppose pour l'an 2000 un revenu annuel par habitant de 540 dollars; un taux de 8 %, un revenu de 680 dollars; et un taux de 9 %, un revenu de 850 dollars. En partant de l'hypothèse que le taux de l'épargne sera égal à 20 % du revenu, on peut calculer que la consommation par habitant s'établira entre 430 et 680 dollars.

32. Tout porte à croire que la tendance au renforcement de l'interdépendance économique mondiale se maintiendra, le taux de croissance des exportations mondiales d'articles manufacturés dépassant celui de la production manufacturière. En supposant que sa part (actuellement de 0,9 %) dans les exportations mondiales d'articles manufacturés augmentera dans les mêmes proportions que sa part dans la production mondiale d'articles manufacturés, on estime qu'en l'an 2000 l'Afrique interviendra pour 3 % dans les exportations mondiales d'articles manufacturés. Le tableau ci-dessous fait ressortir les liens entre la croissance mondiale des exportations d'articles manufacturés, la part de l'Afrique, le taux de croissance des exportations africaines d'articles manufacturés et le pourcentage de la production africaine d'articles manufacturés qui est exporté [en supposant que la production africaine d'articles manufacturés croîtra au taux annuel de 10,1 %, comme dans la variante IV (croissance faible)] :

Exportations mondiales d'articles manufacturés, taux de croissance 1975-2000	Part des exportations africaines d'articles manufacturés dans le total mondial (2000)	Exportations africaines d'articles manufacturés, taux de croissance (1975-2000)	Pourcentage exporté de la production africaine d'articles manufacturés (2000)
(en pourcentage)			
6	2	9,4	37
	3	11,2	55
	4	12,5	73
8	2	11,5	59
	3	13,3	81
	4	14,6	100 +
10	2	13,6	94
	3	Plus de 15,0	100 +
	4	Plus de 15,0	100 +

33. Ainsi qu'il ressort de ce tableau, l'hypothèse à faible croissance n'est pas conciliable avec des taux de croissance des exportations mondiales d'articles manufacturés se situant autour de 10 %, puisque, dans ces cas, le pourcentage exporté de la production africaine d'articles manufacturés passerait du niveau actuel d'environ 40 % à près de 100 %, et même à plus de 100 % - ce qui n'est pas possible. Dans la variante IV, il serait plus raisonnable de supposer que les exportations mondiales d'articles manufacturés progresseront au taux de 6 % car, dans ce cas, la part de l'Afrique serait de 3 % et le taux de croissance des exportations africaines d'articles manufacturés de 11,2 %. Des calculs analogues pourraient être faits pour les autres variantes.

34. En supposant que le rapport actuel entre la croissance de la production et la croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier se maintiendra, on peut prévoir que, dans ce secteur, l'emploi progressera à un taux annuel de 5,0 à 6,6 % (soit un taux égal à la moitié du taux de croissance de la production). Le chiffre total de l'emploi pourrait alors augmenter à un taux annuel se situant entre 3 et 4 %; il en résulterait une diminution progressive du chômage, bien que ce taux ne soit pas suffisant pour provoquer une diminution en chiffres absolus du chômage urbain. Le rapport emploi-production est indiqué brièvement dans le tableau ci-après :

<u>Taux de croissance de la production manufacturière</u>	<u>Taux de croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier</u>	<u>Taux de croissance du chiffre total de l'emploi (arrondi au demi-pour cent le plus proche)</u>
10,1	5,0	3,0
11,2	5,6	3,5
12,2	6,1	3,5
13,0	6,5	4,0

Le taux de croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier sera naturellement plus élevé si la réalisation de l'objectif de 2 % peut s'accompagner d'une orientation nouvelle dans l'industrie africaine marquée par l'adoption de techniques à fort coefficient de main-d'oeuvre^{11/}.

V. PERSPECTIVES DE CROISSANCE DANS LES INDUSTRIES CLEFS

35. Parallèlement à l'analyse générale de l'objectif de 2 %, présentée dans la section précédente, un certain nombre de branches industrielles clefs ont été étudiées, des projections des réformes structurelles ayant été établies pour la période 1975-200; en outre, un certain nombre d'indicateurs (investissements, production, valeur ajoutée, épargne en devises, emploi) ont été évalués et comparés. Un résumé en est présenté ci-dessous. Il va de soi que les branches examinées ne couvrent pas la totalité des projets industriels qui pourraient être utilement entrepris et qui permettraient à l'Afrique d'économiser un montant très élevé de devises pour certaines de ces branches, des projets pourraient être entrepris à l'échelon national; mais, pour d'autres, seuls des projets régionaux pourraient être exécutés avec profit. Nul n'ignore que la production d'engrais, de pâte et de papier, de biens d'équipement et de produits intermédiaires (produits chimiques et pétrochimiques ou produits pharmaceutiques, par exemple) requiert l'existence de vastes marchés. Les pays à marché intérieur de faible dimension ne sont évidemment pas en mesure d'entreprendre de telles productions, à moins de s'intégrer dans un marché multinational plus large qui leur permettrait de bénéficier des économies d'échelle.

^{11/} Pour une étude approfondie du rapport entre l'emploi et la technologie, voir CMI.3/INR/TP/5.

36. Sidérurgie : Les économies d'échelle jouent un rôle important dans la sidérurgie, mais le marché intérieur des pays de la région ne se prête pas, dans la plupart des cas, à la création de grandes aciéries à vocation nationale. Au surplus, l'implantation d'aciéries est en règle générale jugée intéressante en raison de leur rentabilité sociale élevée, des économies de devises qu'elles permettent de réaliser, des emplois qu'elles créent et de leur effet positif sur les activités d'amont et d'aval. Il importe par conséquent que les pays de la région coopèrent pour la mise en place de cette industrie, ce qui permettrait d'établir des entreprises d'une taille économique, travaillant pour un marché multinational et utilisant les meilleures matières premières disponibles.

37. L'Afrique a d'abondantes réserves de minerai de fer à haute teneur et il serait avantageux, du point de vue du coût de production, d'implanter les aciéries à proximité des gisements de ces minerais. Cependant, cet avantage serait partiellement annulé si l'on ne parvenait pas à les approvisionner en charbon à coke bon marché.

38. A l'heure actuelle, la consommation par habitant de produits sidérurgiques en Afrique est très faible puisqu'elle est inférieure à 20 kg, contre 400 à 600 kg dans les pays développés. Entre 1950 et 1972, le taux de croissance annuelle de la production et de la consommation de l'acier était respectivement de 9,8 et 6 %, soit le plus faible des taux régionaux. Il a été estimé qu'en l'an 2000 la consommation annuelle d'acier brut serait de 130 millions de tonnes, tandis que la production atteindrait 163 millions de tonnes.

39. En égard aux capacités de production existantes, la capacité additionnelle à créer a été évaluée à 162 millions de tonnes, ce qui représenterait un investissement de 129,6 milliards de dollars. Cet investissement permettrait de produire pour environ 45,5 milliards de dollars d'acier, la valeur ajoutée correspondante se montant à environ 8 milliards de dollars. Le nombre d'emplois qui seraient ainsi créés est estimé à 1 940 000. Toutefois, le développement de ce secteur permettrait de créer des possibilités d'emploi supplémentaires. Les économies annuelles de devises ont été évaluées à 28 milliards de dollars, dont 5,6 milliards de dollars seraient imputables aux exportations.

40. Foresterie : L'étude porte sur les industries dont la principale matière première est le bois, c'est-à-dire les industries du sciage, des panneaux de bois et des pâtes et papiers. La région de l'Afrique est un important fournisseur de bois rond, l'Afrique occidentale et centrale représentant 65 % des ressources forestières totales de la région. De manière générale, les forêts africaines contiennent une grande partie des réserves mondiales de bois, notamment de grands arbres feuillus et de la plupart des essences feuillues de qualité. Cependant, faute d'une politique adéquate de reboisement, l'abattage non sélectif de forêts nationales a abouti à dépouiller de vastes régions de leurs ressources naturelles. Il est manifeste que dans certaines régions l'exploitation des ressources est trop poussée et trop rapide. Il est indispensable de mettre en oeuvre des programmes vigoureux d'aménagement et de plantation des forêts pour sauvegarder les ressources et assurer leur régénération et leur renouvellement naturels.

41. Pour peu que les pays de la région prennent en temps voulu des mesures pour reconstituer les sources de matières premières, ce secteur offrira des perspectives de croissance encourageantes. Les besoins globaux de l'Afrique en matière première bois pour l'an 2000 sont estimés à 180,5 millions de m³, (b) se répartissant comme suit : 6 millions de m³ (b) pour les grumes, 61 millions de m³ (b) pour les sciages, 25,5 millions de m³ (b) pour les panneaux de bois, 14,7 millions de m³ (b) pour la pâte de bois et 53,5 millions de m³ (b) pour le papier. Ces besoins ont été calculés d'après les estimations de la demande de ces produits dans la région (y compris les exportations), demande qui s'établit approximativement comme suit : 6 millions de m³ (b) de grumes, 44,9 millions de m³ (s) de sciages, 12,8 millions de m³ (s) de panneaux de bois, 4,2 millions de tonnes de pâte et 20 millions de tonnes de papier.

42. Les investissements nécessaires d'ici à l'an 2000 pour satisfaire cette demande ont été évalués à environ 1,8 milliard de dollars pour les scieries, 1,3 milliard de dollars pour la production de panneaux de bois, 2,2 milliards de dollars pour la production de pâte pour l'exportation et 16 milliards de dollars pour les papeteries intégrées, soit au total quelque 21,3 milliards de dollars. On a en outre estimé qu'il faudrait, pour appuyer la création de ces industries, investir 3,3 milliards de dollars dans un programme de reboisement. L'exploitation rationnelle des forêts et l'industrialisation de la foresterie exigeront une collaboration étroite à l'échelon gouvernemental et des contacts suivis à tous les niveaux.

43. Le programme global d'investissement décrit ci-dessus devrait engendrer pour environ 5,7 milliards de valeur ajoutée, la production correspondante étant estimée à 17,5 milliards de dollars. Les recettes d'exportation annuelles ont été évaluées à 1,7 milliard de dollars. Le nombre d'emplois nouveaux a été estimé au total à environ 1 million.

44. Industries mécaniques. Ce secteur comprend les machines et le matériel agricoles, industriels et électriques, le matériel de transport et les ouvrages en métal. Cette définition couvre littéralement des centaines de milliers de produits différents.

45. Les industries mécaniques exercent une influence puissante sur le développement dans son ensemble car elles créent des capacités de production indispensables pour la croissance de la production nationale et contribuent sans doute plus que tout autre secteur à la formation de la main-d'oeuvre, des techniciens et des cadres. Une caractéristique commune des industries mécaniques est qu'elles ne sont pas fondées sur l'utilisation des ressources naturelles; au surplus, un nombre d'entre elles ne sont pas tributaires des économies d'échelle.

46. Les tendances statistiques de la consommation et de la production permettent de prévoir approximativement le développement de ce secteur. Ainsi en l'an 2000, la consommation apparente de produits de ces industries en Afrique devrait atteindre 55 dollars par habitant, soit une consommation apparente totale de 56 milliards de dollars. On suppose qu'en cette même année, la valeur de la production des industries mécaniques de la région pourrait atteindre 50 milliards de dollars.

47. Cette production exigerait un investissement de l'ordre de 33,6 milliards de dollars, à quoi correspondrait une valeur ajoutée d'environ 18,7 milliards de dollars par an. Les effectifs de la main-d'oeuvre nécessaire au développement de ce secteur sont évalués à environ 5 millions de personnes.

48. Textiles : D'après l'étude, la valeur de la demande de textiles, pour l'ensemble de la région, a été de l'ordre de 1,7 milliard de dollars en 1960 et devrait, selon les prévisions, atteindre 8,8 milliards de dollars en 1975. On estime qu'au cours de la même période la valeur de la production passera de un à deux milliards de dollars. Autrement dit, l'accroissement annuel de la demande est de 11,4 %, tandis que celui de la production n'est que de 6,9 %. On a estimé que la demande de textiles sera, en l'an 2000, de l'ordre de 80 milliards de dollars. En admettant que la production augmente de 13 % par an, la production de l'ensemble de la région représentera, pour cette même année, une valeur de 43 milliards de dollars.

49. En se fondant sur les indications ci-dessus on a estimé à 21 milliards de dollars le coût des investissements. La valeur ajoutée résultant du programme global serait de l'ordre de 10,5 milliards de dollars, le montant des économies annuelles de devises étant de 43 milliards de dollars environ. Le programme de développement proposé pour le secteur considéré permettrait de créer près de 5 millions d'emplois.

50. Industrie alimentaire : Pour les besoins de l'analyse, l'étude a porté particulièrement sur les sous-secteurs suivants : meunerie, huiles et graisses, sucre, traitement des fruits et légumes, produits laitiers, viande, poisson et boissons.

51. En 1970, la valeur de la production de l'industrie alimentaire a été de l'ordre de 5,5 milliards de dollars et le nombre de travailleurs employés par ce secteur de 500 000. On estime que d'ici l'an 2000 la valeur de la production brute pourrait atteindre 43 milliards de dollars environ. Pour réaliser cette production, il faut un investissement de l'ordre de 20 milliards de dollars, auquel s'ajouteront des investissements annexes de près de 9 milliards de dollars pour l'entreposage et la commercialisation. Plus importante encore sera la somme à investir directement dans l'agriculture pour le défrichage, les travaux de culture, l'irrigation, la lutte contre les inondations, l'inventaire du cheptel, etc.; cette somme, qui est estimée à près de 33 milliards de dollars, ne comprend aucun crédit pour d'autres investissements qui jouent un rôle capital dans le développement de l'industrie alimentaire, à savoir les investissements destinés au réseau routier, aux transports et à l'infrastructure.

52. D'après les chiffres indiqués ci-dessus pour les investissements, on estime que la valeur ajoutée par l'industrie alimentaire sera de 16 milliards de dollars en l'an 2000 et que les recettes d'exportation seront, pour cette même année, de l'ordre de 23 milliards de dollars. On évalue à 2 millions environ le nombre des emplois qui seront créés d'ici l'an 2000 dans l'industrie alimentaire proprement dite. Un nombre très élevé d'emplois sera probablement créé dans les secteurs d'amont et surtout dans l'agriculture, qui sera modernisée et où les nouveaux investissements envisagés devraient permettre une considérable augmentation du revenu. Les perspectives des industries alimentaires sont très étroitement liées à la transformation et au développement d'une grande partie de l'agriculture africaine, ainsi qu'à diverses améliorations importantes dans le domaine des routes, des transports, de la commercialisation et de l'entreposage. Les problèmes liés aux activités manufacturières (gestion, technologie, etc.) sont relativement mineurs par comparaison avec les problèmes n'intéressant pas directement l'industrie alimentaire proprement dite, qui ont été mentionnés ci-dessus.

53. Engrais phosphatés : En Afrique, on trouve des gisements de phosphate dans les pays du Maghreb, au Sénégal et au Togo, du soufre au Zaïre et en Zambie et de la potasse en Ethiopie et au Congo. Entre 1965 et 1972, la consommation régionale d'engrais phosphatés et celle d'engrais potassiques ont augmenté respectivement de 133 et 100 %.

54. Pour l'ensemble de la région, la consommation totale (NPK) est estimée à 19,6 millions de tonnes pour l'an 2000 - soit près de 30 kg par habitant - dont 6,6 millions de tonnes pour la consommation de P_2O_5 et 2,6 millions de tonnes pour celle de K_2O . Compte tenu des capacités de production existantes, le déficit net sera cependant de 5,7 millions de tonnes et de 2,2 millions de tonnes, respectivement.

55. L'investissement total nécessaire pour créer les capacités de production d'engrais phosphatés et d'engrais potassiques qui permettront de combler ce déficit est évalué à 2,3 milliards et 500 millions de dollars, respectivement. Ces montants seraient vraisemblablement doublés si l'on tenait également compte des coûts des investissements indirects requis pour la création et l'exploitation de ces usines. Les pays en développement devraient tirer parti des

économies que permet une production à grande échelle en établissant entre eux une coopération qui serait particulièrement intéressante en Afrique du fait que les matières premières y sont groupées dans certaines régions. Il y a intérêt à implanter les installations de production près des mines de phosphate, étant donné que les engrais phosphatés pèsent moins que la roche à partir de laquelle ils sont fabriqués.

56. On estime qu'à un investissement total de 2,9 milliards de dollars correspondra une valeur ajoutée de près de 1,9 milliard de dollars, dont 1,5 milliard pour les engrais phosphatés et 400 millions pour les engrais potassiques. Les prévisions concernant les économies de devises qui pourraient être réalisées en l'an 2000 - 4 milliards de dollars environ - ne portent que sur les seuls engrais phosphatés. Etant donné que le prix de la potasse est très variable, on n'a pas essayé d'évaluer l'ordre de grandeur des économies correspondantes pour les engrais potassiques. Le nombre total des emplois qui pourraient être créés grâce au programme de développement envisagé est évalué à 11 000.

57. Engrais azotés : On estime que la demande d'engrais azotés atteindra 10,4 millions de tonnes en l'an 2000. Compte tenu des capacités de production qui existent dans la région, on considère que l'excédent de la demande de N sera de 2 millions de tonnes.

58. Pour répondre à cette demande, il faut un investissement en capital de 1,5 milliard de dollars environ. Ce chiffre serait beaucoup plus élevé si l'on tenait compte des domaines dans lesquels des investissements supplémentaires sont nécessaires : transports, entreposage, services publics et installations de mélange d'engrais. La valeur ajoutée serait en moyenne de 600 millions de dollars, pour une valeur de la production de l'ordre de 1,8 milliard de dollars. On estime que le secteur considéré emploiera près de 13 000 personnes.

59. Le développement ultérieur de l'industrie des engrais en général dépendra de la croissance du secteur agricole et de l'utilisation efficace de techniques et d'inputs agricoles modernes. Il dépendra également dans une large mesure de l'efficacité avec laquelle cette industrie saura combiner les divers éléments - biens d'équipement, main-d'oeuvre, matières premières - nécessaires pour produire et commercialiser les produits considérés et de sa capacité à résoudre les problèmes qui se posent en ce qui concerne les transports, l'entreposage et les installations de mélange d'engrais.

60. Produits pétrochimiques et matières plastiques : Les principaux hydrocarbures utilisés comme matières premières par les industries pétrochimiques sont le gaz naturel, le pétrole brut et les produits des raffineries de pétrole convertis par craquage en éthane, propène et naphta servant à produire l'éthylène et le propylène. L'éthylène est le principal produit intermédiaire utilisé pour la fabrication des produits finals tels que le polyéthylène, le chlorure de vinyle monomère et le polystyrène.

61. D'après les prévisions, la consommation des principaux produits thermo-plastiques en Afrique atteindra 8,2 millions de tonnes en l'an 2000. La production peut être évaluée très approximativement à partir de ce chiffre de la demande. On considère qu'en l'an 2000 la demande africaine de produits finals sera couverte par la production locale et que 6 millions de tonnes seront produites par des usines entièrement intégrées, et 2 millions de tonnes à partir de produits intermédiaires importés. Il est à noter, cependant, que les débouchés intérieurs des différents pays africains seront trop étroits pour justifier la création d'usines pétrochimiques intégrées produisant seulement pour le marché national. Le secteur ne pourra être développé que sur une base régionale.

62. Compte tenu de ce qui précède, on évalue à 8 milliards de dollars des Etats-Unis les investissements nécessaires d'ici à l'an 2000. Ce programme d'investissement devrait permettre une production annuelle d'environ 2,7 milliards de dollars des Etats-Unis, et une valeur ajoutée annuelle de 900 millions de dollars des Etats-Unis. L'emploi total est évalué à 50 000 personnes.

63. Sel et produits dérivés : La demande de sel et de produits dérivés : carbonate de sodium anhydre, soude caustique et chlore, augmentera à un rythme rapide qui dépendra en partie de la création d'industries telles que la pétrochimie, le verre, le textile et l'industrie de la pâte et du papier. La demande en l'an 2000 est évaluée approximativement à 13,8 millions de tonnes pour le sel, à 1,5 million de tonnes pour le carbonate de sodium anhydre, à 895 000 tonnes pour la soude caustique et à 785 000 tonnes pour le chlore. Compte tenu des capacités de production existantes et en supposant que la

demande sera entièrement couverte par la production locale, les capacités de production supplémentaires à installer d'ici à l'an 2000 s'élèvent respectivement à 11,8 millions de tonnes, 1,5 million de tonnes, 895 000 tonnes et 785 000 tonnes.

64. Les économies d'échelle sont particulièrement importantes dans l'industrie de la soude et dans celle de la soude caustique et du chlore. On considère que cinq usines seront nécessaires pour la production de sel, et quatre pour la production de carbonate de sodium anhydre; le nombre d'usines nécessaires pour la fabrication de soude caustique et de chlore dépendra du nombre d'usines de pâte et de papier et de la production de chlorure de vinyle monomère.

65. Compte tenu des demandes indiquées ci-dessus, l'investissement nécessaire est évalué à 477 millions de dollars des Etats-Unis pour le sel, à 210 millions de dollars des Etats-Unis pour le carbonate de sodium anhydre et à 256 millions de dollars des Etats-Unis pour la soude caustique et le chlore. D'ici à l'an 2000, l'investissement global devra donc atteindre 943 millions de dollars des Etats-Unis. Cet investissement global devrait permettre une production annuelle brute d'environ 470 millions de dollars des Etats-Unis, dont 204,5 millions de dollars des Etats-Unis de valeur ajoutée. Cette valeur ajoutée globale serait répartie comme suit : pour la production de sel, 103 millions de dollars des Etats-Unis; pour la production de carbonate de sodium anhydre, 44,5 millions de dollars des Etats-Unis; pour la production de soude caustique et de chlore, 57 millions de dollars des Etats-Unis. Les économies annuelles de devises s'élèveraient à 283 millions de dollars des Etats-Unis. L'ensemble du secteur emploierait 72 400 personnes ainsi réparties : 63 000 personnes pour la production de sel, 5 200 personnes pour la production de carbonate de sodium anhydre et 4 200 personnes pour la production de soude caustique et de chlore.

66. Les capacités de production proposées pour l'an 2000 pour les branches industrielles considérées ont été évaluées sur la base de la demande prévue pour l'année en question. Chaque fois que possible, il a été tenu compte des exportations, mais, dans la majorité des cas, la capacité de production proposée est celle nécessaire pour satisfaire la demande régionale.

67. Les estimations concernant l'investissement nécessaire, la valeur ajoutée dans la production, l'emploi créé et l'ordre de grandeur des économies de devises ont été regroupées dans le tableau V (1). Pour calculer les économies de devises on a additionné la valeur des produits fabriqués localement pour le marché intérieur au lieu d'être importés et la valeur des exportations.

68. L'investissement nécessaire au cours de la période 1975-2000 pour le programme de production proposé - 247,8 milliards de dollars, a été calculé aux prix constants (c'est-à-dire sans tenir compte de l'inflation) et n'englobe pas les investissements à prévoir pour les infrastructures et les activités d'appui indispensables au développement des branches considérées. Cet investissement global implique un investissement annuel moyen de presque 10 milliards de dollars des Etats-Unis au cours de la période, mais il est évident que l'investissement annuel sera bien inférieur à cette moyenne au début de la période, et bien supérieur à la fin.

69. D'après les estimations, la valeur annuelle ajoutée dans les industries considérées atteindra 62,5 milliards de dollars des Etats-Unis en l'an 2000. Ces industries devraient donc contribuer de façon importante à la réalisation de l'objectif de 2 %, lequel exige que la valeur ajoutée dans l'ensemble du secteur manufacturier se situe entre 89 et 170 milliards de dollars des Etats-Unis en l'an 2000 (voir § 10). Trois branches - les industries mécaniques, les industries alimentaires et les textiles - devraient fournir une valeur ajoutée de 45,2 milliards de dollars des Etats-Unis, ce qui représente 72 % du total indiqué ci-dessus pour les industries considérées et la moitié de la valeur totale qui devrait être ajoutée dans le secteur manufacturier en l'an 2000 si l'on adopte l'estimation la plus faible.

70. Le nombre des emplois créés s'élèverait à 15 millions. Ce chiffre n'englobe ni les créations d'emploi dues à la construction des usines ni les créations d'emplois induites dans d'autres secteurs par l'implantation de nouvelles industries. Il inclut, cependant, les emplois créés pour la mise en valeur des ressources forestières. A titre de comparaison, 1,8 million de personnes seulement étaient employées en 1971 dans l'ensemble du secteur manufacturier (voir § 27).

Tableau V 1)

Estimations de l'investissement total pour la période 1975-2000 et de ses avantages pour la région

	Investissement total, 1975-2000 (en milliards de dollars des Etats-Unis)	Valeur ajoutée (2000) (en milliards de dollars des Etats-Unis)	Emploi (2000) (en milliers de personnes)	Dus au remplacement des importations (en milliards de dollars des Etats-Unis)	Gains en devises (2000) Dus aux exportations (en milliards de dollars des Etats-Unis)
Acier	129,6	8,0	1 940	22,4	5,6
Industries forestières	21,3	5,7	1 000	15,8	1,7
Industries mécaniques	33,6	18,7	5 000	50,0	
Textiles	21,0	10,5	5 000	43,0	
Industrie alimentaire	29,0	16,0	2 000	20,0	23,0
Produits chimiques	13,3	3,6	150	8,8	
Total	247,8	62,5	15 090	160,0	30,3

71. Les économies annuelles de devises ont été évaluées à environ 190,3 milliards de dollars des Etats-Unis. Ce chiffre englobe les exportations de pâte à papier, d'acier et de produits alimentaires transformés qui s'élèveront respectivement à 1,7, 5,6 et 23 milliards de dollars des Etats-Unis.

VI. REMARQUES FINALES : Quelques considérations de politiques générales

72. Comme il a déjà été expliqué, le présent document est seulement un premier essai de détermination des conditions requises pour atteindre l'objectif industriel de 2 % fixé pour l'Afrique. Il indique cependant qu'il sera nécessaire d'accélérer fortement l'industrialisation et le développement économique de l'Afrique, le taux de croissance de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière devant atteindre 10 à 13 % et le taux de croissance du PIB 7 à 10 %. L'objectif n'est pas inaccessible, mais sa réalisation ne sera pas facile et dépendra de facteurs internes et externes. Les recommandations de politique générale que l'on trouvera ci-après ne sont pas nouvelles; nous avons cependant jugé utile de les faire figurer dans la présente étude pour rappeler à ceux qui définissent les politiques en Afrique les mesures à prendre au cours des 25 prochaines années.

73. Les pays d'Afrique devront affecter une part plus grande de leur revenu à l'épargne. Ils devront renforcer les institutions financières existantes et en créer de nouvelles afin de mobiliser l'épargne et d'en convertir une part plus importante en investissements industriels. Ils devront définir et appliquer des politiques et des plans visant à améliorer l'affectation de ressources dans le secteur industriel. Ils devront tenir compte systématiquement de facteurs tels que la gamme des productions, la technologie, la localisation des industries et l'échelonnement des investissements et ils devront encourager les producteurs qui obtiennent des résultats satisfaisants en termes de rentabilité sociale. Aucun effort ne devra être épargné pour renforcer l'infrastructure industrielle qu'il s'agisse des éléments matériels comme les transports et les communications, ou de l'élément humain, c'est-à-dire des administrateurs et des techniciens dont la formation devra être améliorée. Il est évident que ces divers objectifs seront plus facilement atteints si les pays africains mettent sur pied un système de consultations et de coopération régionales.

74. Pour ce qui concerne les facteurs externes, on a montré que la part de l'Afrique dans la production industrielle mondiale en l'an 2000 dépendra de la croissance industrielle dans le reste du monde au cours de la période 1975-2000. La réalisation de l'objectif de 2 % dépendra aussi de la mesure dans laquelle les pays développés modifieront leurs politiques à l'égard de l'Afrique dans les domaines suivants : commerce, investissement, assistance étrangère, transferts de technologie et assistance technique. La réalisation de l'objectif dépendra enfin du succès ou de l'échec des efforts visant à instaurer le nouvel ordre économique international, et notamment de la portée et de la teneur du système de consultations internationales proposé à la Conférence de Lima.

VII. ANNEXES STATISTIQUES

LISTE DES TABLEAUX

1. Chiffres et accroissement de la population en Afrique, 1960 et 1970-1973
2. Montant et taux de croissance du PIB par habitant des pays en développement indépendants d'Afrique aux prix constants du marché de 1970, 1970-1972
3. Parts en pourcentage de la consommation privée et publique dans le PIB aux prix constants du marché de 1970, 1960 et 1970-1972
4. Taux de croissance des dépenses imputées sur le PIB aux prix constants du marché de 1970, 1960-1970 et 1971-1972
5. Formation brute de capital intérieur et épargne en pourcentage du PIB aux prix constants du marché de 1970, 1960, 1970 et 1972
6. Exportations de biens et services en pourcentage du PIB aux prix constants du marché de 1970, 1960-1972
7. Taux annuel moyen de croissance des exportations et des importations de biens et services en prix courants et aux prix constants du marché de 1970, 1960-1970, 1970-1971 et 1971-1972
8. Exportations intra-africaines, 1965 et 1969-1971
9. Apports financiers étrangers à l'Afrique indépendante en développement, en millions de dollars des Etats-Unis, 1962-1971
10. Prêts en euro-monnaie à quelques pays d'Afrique, 1971-1972
11. Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier dans l'Afrique indépendante en développement, 1972
12. Importance relative des 10 principaux pays manufacturiers dans l'Afrique indépendante en développement en 1960 et 1972
13. Valeur de la production brute par personne employée dans les principales branches manufacturières au coût constant des facteurs de 1970 dans l'Afrique indépendante en développement, 1971
14. Production brute des industries manufacturières au coût constant des facteurs de 1970 dans l'Afrique indépendante en développement, 1971
15. Nombre de personnes employées dans l'industrie manufacturière dans l'Afrique indépendante en développement, 1971

Tableau 1. Chiffres et accroissement de la population en Afrique, 1960 et 1970-1973

	Population (en milliers d'habitants)				Taux annuel d'accroissement (en pourcentage)		
	1960	1970	1971	1972	1973	1960-1970	1970-1973
Afrique du Nord	64 586	85 477	88 275	91 074	93 992	2,9	3,2
Afrique de l'Ouest	78 520	100 080	102 685	105 544	108 388	2,5	2,7
Afrique du Centre	30 254	37 308	38 253	39 203	40 176	2,1	2,5
Afrique de l'Est	63 267	80 361	82 534	84 768	87 063	2,4	2,7
Total, pays en développement indépendants d'Afrique	236 627	303 551	311 747	320 589	329 613	2,5	2,8

Source : Nations Unies "World Population Prospects as Assessed in 1968", Etudes sur la population Numéro 53, New York, 1973.

Tableau 2. Montant et taux de croissance du PIB par habitant des pays en développement indépendants d'Afrique aux prix constants du marché de 1970, 1970-1972

Sous-région	PIB* par habitant (dollars des E.U.)			Taux de croissance du PIB par habitant (en pourcentage)			
	1960	1970	1971	1972	1960- 1970	1970- 1971	1971- 1972
Afrique du Nord	199,4	259,1	253,7	261,9	2,7	-2,1	3,2
Afrique de l'Ouest	122,8	150,0	157,6	162,0	2,0	5,1	2,8
Afrique du Centre	120,6	127,5	130,6	131,5	5,3	2,4	0,6
Afrique de l'Est	84,9	120,0	119,5	120,9	3,5	-0,4	1,2
Total, pays en développement indépendants d'Afrique	133,3	159,9	171,4	175,8	2,7	0,9	2,6

Source : Secrétariat de la CEA.

* Les chiffres de population sont extraits de la publication des Nations Unies intitulée World Population Prospects as Assessed in 1968, New York, 1973.

Tableau 3. Parts en pourcentage de la consommation privée et publique dans le PIB aux prix constants du marché de 1970. 1960 et 1970-1972

<u>Sous-région</u>	Consommation privée		Consommation publique		Consommation totale							
	1960	1970	1971	1972	1960	1970	1971	1972				
Afrique du Nord	71,5	58,2	56,9	56,8	16,5	20,0	21,1	21,5	88,0	78,2	60,0	78,3
Afrique de l'Ouest	80,5	73,0	72,6	70,0	8,8	10,5	10,9	11,0	89,3	83,5	83,5	81,0
Afrique du Centre	68,5	58,4	59,9	59,7	15,4	20,0	20,3	19,5	83,9	78,4	80,2	79,2
Afrique de l'Est	73,0	66,9	68,4	67,8	12,2	13,6	14,7	14,3	85,2	80,5	83,1	82,1
Total, pays en développement indépendants	74,1	64,1	64,9	63,1	13,3	16,0	16,8	16,9	87,4	80,1	81,6	79,9

Sources : Secrétariat de la CEA.

Tableau 4. Taux de croissance des dépenses imputées sur le PIB aux prix constants du marché de 1970, 1960-1970 et 1971-1972

<u>Sous-région</u>	<u>Période</u>	<u>PIB</u>	<u>Consom- mation privée</u>	<u>Consom- mation publique</u>	<u>Formation brute de capital intérieur</u>	<u>Exportations de biens et services</u>	<u>Importations de biens et services</u>
Afrique du Nord	1960-1970	5,6	3,4	7,6	5,2	7,9	3,6
	1971-1972	6,5	2,8	8,6	9,0	9,6	4,4
Afrique de l'Ouest	1960-1970	4,5	3,5	6,3	5,8	5,4	3,6
	1971-1972	5,6	1,8	7,0	5,0	5,3	-5,9
Afrique du Centre	1960-1970	2,7	1,1	5,4	7,3	0,5	1,1
	1971-1972	3,1	2,8	-0,9	14,8	0,8	6,7
Afrique de l'Est	1960-1970	6,0	5,1	7,2	8,3	5,3	4,8
	1971-1972	3,9	3,0	1,4	-9,6	10,4	-3,7
Total, pays en déve- loppement indépendants d'Afrique	1960-1970	5,0	3,5	7,0	6,1	5,6	3,5
	1971-1972	5,4	2,5	6,3	4,7	7,6	0,1

Source : Secrétariat de la CEA.

Tableau 8. Exportations intra-africaines, 1965 et 1969-1971.

	Valeur (millions de dollars E.U.)			Taux annuel de croissance			Pourcentage du total				
	1965	1969	1970	1971	1965-1970	1969-1970	1970-1971	1965	1969	1970	1971
Produits primaires	380	367	422	500	2,1	15,0	18,5	63,3	65,3	64,9	64,9
Aliments et boissons	230	205	230	270	0,0	12,2	17,4	38,3	36,5	35,3	35,1
Matières premières non compris les carburants	67	75	96	115	7,5	28,0	19,8	11,2	13,3	14,8	14,9
Carburants	83	87	96	115	3,0	10,3	19,8	13,8	15,5	14,8	14,9
Produits manufacturés	220	195	228	270	0,7	16,9	18,4	36,7	34,7	55,1	35,1
Produits chimiques	39	32	30	35	-5,1	-6,2	16,7	6,5	5,7	4,6	4,6
Machines et matériel	31	23	28	34	-2,1	21,7	21,4	5,2	4,1	4,3	4,6
Autres	150	140	170	201	2,5	21,4	18,2	25,0	24,9	26,2	26,1
Total des exportations intra-africaines	600	562	650	770	1,6	15,7	18,5	100,0	100,0	100,0	100,0
Exportations intrarégionales											
Afrique en développement	600	562	650	770	1,6	15,7	18,5	7,7	5,1	5,3	6,0
Amérique latine	1 080	1 180	1 290	1 410	3,6	9,3	9,3	9,8	10,3	10,1	11,2
Asie (en développement)	3 460	4 110	3 905	5 015	2,4	-5,0	28,4	21,9	19,7	17,1	17,8

Source : Nations Unies, Bulletin mensuel de statistiques, juillet 1973.

Tableau 5. Formation brute de capital intérieur et épargne en pourcentage du PIB aux prix constants du marché de 1970, 1960, 1970 et 1972

	Formation brute de capital intérieur			Épargne en pourcentage du PIB		
	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1972</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1972</u>
Afrique du Nord	20,7	20,1	19,5	12,0	21,8	21,7
Afrique de l'Ouest	14,5	16,3	17,1	10,7	16,5	19,0
Afrique du Centre	14,3	22,2	27,0	16,1	21,6	20,8
Afrique de l'Est	15,1	18,7	19,5	14,8	19,5	21,9
Total, pays en développement indépendants d'Afrique	17,1	18,9	19,5	12,6	19,9	20,1

Source : Etudes des conditions économiques en Afrique, 1973, (pages 32 et 33 de l'anglais) CEA/Nations Unies, 1974.

Tableau 6. Exportations de biens et services en pourcentage du PIB aux prix constants du marché de 1970, 1960-1972

	<u>1960</u>	<u>1972</u>
Afrique du Nord	21,6	25,7
Afrique de l'Ouest	20,7	23,5
Afrique du Centre	38,2	27,8
Afrique de l'Est	30,0	25,3

Source : Tableau 15, Etude des conditions économiques en Afrique, 1973, CEA/Nations Unies, 1974.

Tableau 7.

Taux annuel moyen de croissance des exportations et des importations de biens et services en prix courants et aux prix constants du marché de 1970, 1960-1970, 1970-1971 et 1971-1972

	En prix courants du marché				Aux prix constants du marché de 1970							
	Exportations		Importations		Exportations		Importations					
	1960-1970	1970-1971	1971-1972	1960-1970	1970-1971	1971-1972	1960-1970	1970-1971	1971-1972			
Afrique du Nord	9,8	4,6	18,1	5,8	3,7	12,7	7,9	-5,8	9,6	3,6	-2,8	4,4
Afrique de l'Ouest	8,6	17,9	14,1	6,7	21,6	2,3	5,4	13,1	5,3	3,6	17,2	-5,9
Afrique du Centre	3,6	-1,5	12,3	4,3	11,4	18,5	0,4	-2,5	0,8	1,2	10,4	6,7
Afrique de l'Est	8,3	-4,9	16,1	7,5	19,9	1,2	5,3	-7,5	10,4	4,8	16,3	-3,7
Total, pays en développement indépendants d'Afrique	8,3	5,4	16,0	6,2	12,5	8,0	5,6	-1,0	7,6	3,5	7,6	0,1

Source : Secrétariat de la CEA.

Tableau 9. Apports financiers étrangers à l'Afrique en développement indépendante, en millions de dollars des Etats-Unis, 1962-1971

	Total cumu- latif des dons reçus 1960-1971	Total des dettes exigibles (débours) reportés à la fin 1971*	Dont : crédits à l'expor- tation	Valeur comptable estimative des inves- tisements étrangers privés directs à la fin de 1971	Total 1+2+4
	1	2	3	4	5
Afrique du Nord	5 046	4 965	2 044	2 148	12 199
Afrique de l'Ouest	3 056	4 265	2 487	3 362	10 683
Afrique du Centre	2 560	786	420	1 305	4 651
Afrique de l'Est	2 545	2 312	515	871	5 728
Total, pays en dévelop- pement indépendants d'Afrique	<u>13 207</u>	<u>12 328</u>	<u>5 466</u>	<u>7 686</u>	<u>33 221</u>

Source : Organisation de coopération et de développement économiques, Coopération au développement, Examen 1973, Paris, 1973. Tableau IV-4, pages 72 à 76 (de l'anglais)

* Ou les données les plus récentes.

Tableau 10. Prêts en euro-monnaie à quelques
pays d'Afrique, 1971-1972

<u>Pays</u>	<u>Millions de dollars E.U.</u>	
	<u>1971</u>	<u>1972</u>
Algérie	120,0	275,0
Côte d'Ivoire	22,0	-
Gabon	10,0	25,0
Guinée	-	40,0
Kenya	-	15,0
Mauritanie	8,0	-
Souaziland	-	3,2
Zaire	55,0	90,0
Zambie	-	25,0

Source : Organisation de coopération et de développement économiques,
Coopération au développement, Examen 1973, Paris 1973. Tableau II-11,
page 53 (de l'anglais).

Tableau 11. Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier dans l'Afrique indépendante en développement, 1972

<u>Sous-région</u>	<u>Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier (en millions de dollars des E.U.)</u>	<u>Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier en pourcentage du total</u>	<u>Valeur ajoutée dans le secteur manufacturier, par habitant (en dollars des E.U.)</u>	<u>Pourcentage de la population de l'Afrique indépendante en développement</u>	<u>Pourcentage du PIB de l'Afrique indépendante en développement</u>
Afrique du Nord	2 563,1	45,6	28,1	28,4	41,9
Afrique de l'Ouest	1 417,8	25,2	13,4	32,9	30,4
Afrique du Centre	637,1	11,3	16,3	12,2	9,1
Afrique de l'Est	1 003,7	17,9	11,8	26,5	18,6
Total, Afrique indépendante en développement	5 621,7	100,0	17,5	100,0	100,0

Source : Chiffres calculés à partir des données indiquées dans les tableaux précédents.

Tableau 12. Importance relative des 10 principaux pays manufacturiers dans l'Afrique indépendante en développement en 1960 et 1972

<u>Pays</u>	<u>Part des principaux pays dans le total de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier de la région</u>		<u>Pourcentage cumulatif</u>	
	<u>1960</u>	<u>1972</u>	<u>1960</u>	<u>1972</u>
Afrique du Nord				
Egypte	35,9	27,4	35,9	27,4
Maroc	10,5	7,7	46,4	35,1
Tunisie	4,0	2,9	50,4	38,0
Afrique de l'Ouest				
Nigéria	8,2	13,2	58,6	51,2
Ghana	2,7	4,8	61,3	56,0
Côte d'Ivoire	1,7	3,2	63,0	59,2
Afrique du Centre				
Zaire	9,6	7,5	72,6	66,7
Afrique de l'Est				
Kenya	2,8	3,8	75,4	70,5
Ethiopie	3,0	3,6	78,4	74,1
Zambie	1,4	3,0	79,8	77,1
Total (10 pays)	79,8	77,1	79,8	77,1
Total, Afrique indépendante en développement	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Tableau établi d'après les chiffres du tableau 9.

Tableau 13. Valeur de la production brute par personne employée dans les principales branches manufacturières au coût constant des facteurs de 1970 dans l'Afrique indépendante en développement, 1971

<u>Groupe de la CITI</u>	<u>Valeur de la production brute (en milliers de dollars des E.U.)</u>	<u>Pourcentage</u>	<u>Nombre de personnes employées dans le secteur manufacturier</u>	<u>Pourcentage</u>	<u>Valeur de la production brute par personne employée</u>
Industrie légère (31, 32, 33, 34 et 39)	8 855 323	68,8	1 302 492	71,4	6 799
31 Produits alimentaires, boissons et tabacs	5 461 489	42,6	456 695	25,0	11 959
32 Textiles et habillement	2 445 295	19,0	596 306	32,7	4 101
33 Bois et meubles	468 106	3,6	129 503	7,1	3 615
34 Papier, imprimerie et édition	365 890	2,9	81 052	4,4	4 514
Industrie lourde (35, 36, 37 et 38)	4 011 297	31,2	521 372	28,6	7 694
35 Produits chimiques, dérivés du pétrole et matières plastiques	1 679 646	13,2	165 436	9,1	10 153
36 Produits minéraux non métalliques	519 830	4,0	97 645	5,7	5 324
37 Industrie métallurgique de base	308 947	2,4	36 170	2,0	8 541
38 Fabrication d'ouvrages en métaux de machines et de matériel	1 502 874	11,7	222 121	12,2	6 766
39 Autres industries manufacturières	114 543	0,9	38 936	2,1	2 942
3 Total du secteur manufacturier	<u>12 866 620</u>	<u>100,0</u>	<u>1 823 864</u>	<u>100,0</u>	<u>7 055</u>

Source : Calculs du Secrétariat de la CEA.

Tableau 14. Production brute des industries manufacturières au coût constant des facteurs de 1970 dans l'Afrique indépendante en développement, 1971

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	Produits alimentaires, boissons et tabacs		Textiles et habillement		Bois et meubles		Papier, imprimerie et édition		Produits chimiques, dérivés du pétrole et matières plastiques		Produits minéraux et non métallurgiques de base		Industrie métallurgique et machines		Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel		Autres industries manufacturières		Total du secteur manufacturier	
Afrique du Nord	3 213	270	1 413	430	164	130	178	350	892	930	317	570	158	230	877	330	34	290	7 249	530
Afrique de l'Ouest	900	382	490	925	113	599	79	782	380	126	77	569	28	278	250	960	41	286	2 362	907
Afrique du Centre	314	320	126	880	109	560	19	180	130	940	27	410	69	570	104	010	12	370	914	240
Afrique de l'Est	1 033	517	414	060	80	817	88	578	275	650	97	281	52	859	270	574	26	597	2 339	943
Total, Afrique indépendante en développement	5 461	489	2 445	295	468	106	365	890	1 679	646	519	830	308	947	1 502	874	114	343	12 865	620

Source : Secrétariat de la CEA.

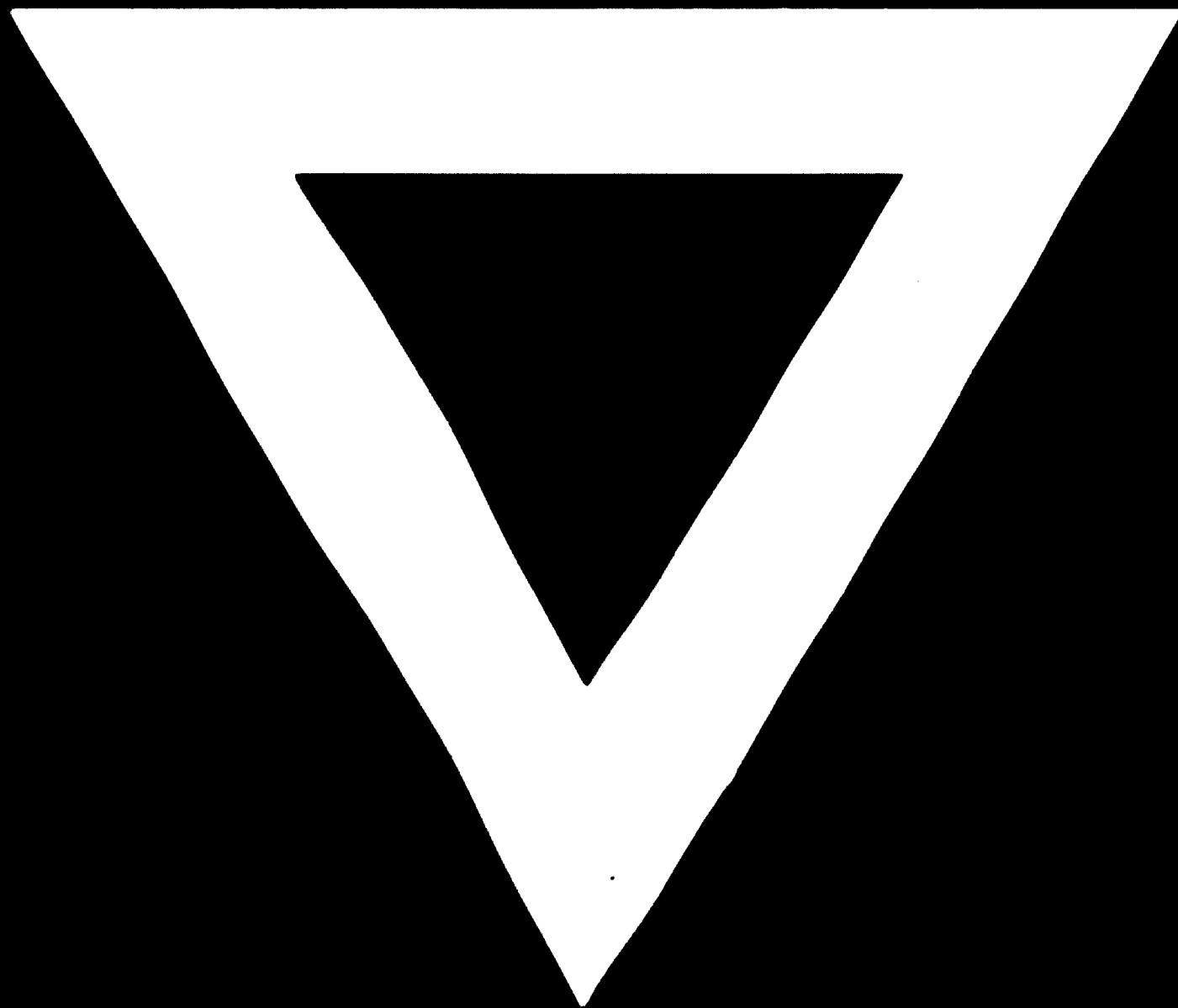
Tableau 15. Nombre de personnes employées dans l'industrie manufacturière dans l'Afrique indépendante en développement, 1971

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	Produits alimentaires, boissons et tabacs		Textiles et habillement		Bois et meubles		Papier, imprimerie et édition		Produits chimiques dérivés du pétrole et non métalliques		Produits minéraux et matières plastiques		Industrie métallurgique de base		Industrie métallurgique de base		Fabri- cation d'ou- vrages en métaux, de machines et de matériel		Autres industries manufacturières		Total du secteur manufacturier
Afrique du Nord	223 220	371 255	21 114	47 848	105 674	64 855	30 521	124 552	10 450	999 489											
Afrique de l'Ouest	73 202	96 353	51 752	15 683	29 756	11 545	1 339	34 479	17 268	330 877											
Afrique du Centre	39 709	32 156	26 881	2 407	11 051	4 176	1 719	13 038	5 374	136 511											
Afrique de l'Est	120 564	96 542	29 756	15 114	18 955	17 569	2 591	50 052	5 844	356 987											
Total, Afrique indé- pendante en développement	456 695	596 306	129 503	81 052	165 436	97 645	36 170	222 121	38 936	1 823 864											

Source : Secrétariat de la CEA

B-321



77.09.16